

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2018 à Paris

Monsieur Jean-Marc PUJOL, Président du GFP, ouvre la séance à 10h00.

L'unique point à l'ordre du jour est l'approbation du projet de révision des statuts du GFP, approbation qui nécessite que le quorum soit atteint.

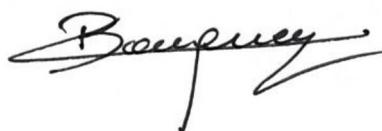
Le Secrétaire Général constate qu'il y a 6 personnes présentes ayant le droit de vote.

Il indique avoir recueilli 5 procurations et 1 vote par correspondance.

Le quorum n'étant pas atteint, l'approbation du projet de nouveaux statuts est reportée au 28 novembre 2018, date de la prochaine A.G. ordinaire du GFP.

L'Assemblée réunie à cette occasion pourra délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés, comme le prévoit l'article 22 des statuts en vigueur.

La séance est close à 10h15.



Michel BOUQUEY
Secrétaire Général